

VILLE DE HOMBOURG-HAUT

Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Douaumont-Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (à compter du point 1) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme TRENZ – M. ZINS – M. ZERKOUNE – Mme BRAUSCH.

Absents excusés : Mme STOLL (pour le point 0) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme FARAONE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. LAACHIR (qui a donné procuration de vote à M. CHAMS-DINE) – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. WILHELM – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 13 : Travaux sylvicoles et de maintenance en forêt communale pour l'année 2023

Madame HILLEBRAND, rapporteur :

L'ONF a transmis à la Ville le devis concernant les travaux sylvicoles en forêt communale pour l'année 2023. Ils se décomposent comme suit :

Descriptif des actions	Parcelles	Surfaces / Unités	Montant H.T.
TRAVAUX SYLVICOLES			
Dépressage manuel avec nettoyage de jeune peuplement	12 a	16,28 ha	16 335,84 €
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ENTRETIEN			
Entretien des renvois d'eau (2 passages dans l'année)	Ensemble du massif forestier	60 unités	1 539,00 €
REMISE EN ETAT DU TERRAIN SUITE A INSTALLATION DE PISTES SAUVAGES ILLICITES DE VTT			
Travaux de sécurité du public et protection des milieux. Démontage des installations illicites de pistes de VTT et remise en état du sol	Ensemble du massif forestier	32 unités	1 758,40 €

Le Technicien de l'ONF précise que les travaux dans la parcelle 12 ne sont pas urgents et pourraient être reportés en 2024 ou en 2025.

Ainsi, le devis s'élève pour un montant total de 3 297,40 € H.T.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « urbanisme & environnement », le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le programme des travaux sylvicoles et d'infrastructure au titre de l'année 2023, exceptés les travaux sylvicoles dans la parcelle 12.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 avril 2023

Le Maire,
Laurent MULLER

